Louange à Dieu (L.A.D.)

"Louange à Dieu", recueil du diocèse de Strasbourg, édité par l'Union Sainte Cécile en 2001.

Avant-Propos de Mgr Joseph Doré, Archevêque de Strasbourg

Même si elle s'inscrit dans la continuité d'une grande tradition pastorale et si elle engrange le fruit d'un long travail musicologique, la publication d'un ouvrage comme celui-ci se présente à la fois comme un événement à saluer et comme une grâce à accueillir.

Un événement à saluer

Il y a bien longtemps assurément qu'en Alsace et ailleurs, les assemblées liturgiques célébrant en langue française disposaient de recueils présentant des ensembles de chants à la fois sélectionnés pour leur intérêt propre et classés selon les divers besoins de la liturgie et de la prière commune du Peuple chrétien. La présente publication n'en présente pas moins une vraie nouveauté, qui mérite de notre part à tous, à l'égard de tous ceux auxquels nous la devons, une large et profonde reconnaissance.

D'une part en effet, elle vient à une heure où elle peut de fait bénéficier du long travail de création et de maturation puis de réflexion et d'évaluation qui, en matière de chant sacré, a résulté dans notre Église du grand Mouvement liturgique que la Constitution liturgique élaborée par le concile Vatican II est venue à la fois apprécier et consacrer. D'autre part, elle n'émane plus seulement d'instances ecclésiales spécialisées où, même, d'épiscopats nationaux, mais bien de la communauté des Évêques de l'ensemble des pays de la francophonie, ainsi que ne manque pas de le relever dans sa préface Mgr Claude Feidt, Président en exercice de la Commission internationale francophone pour les traductions et la liturgie.

On pourra donc doublement se réjouir en Alsace de cette double caractéristique faisant "événement". Car non seulement nous bénéficions dès lors nous-mêmes du précieux enrichissement que cela représente, mais nous n'y perdons pas pour autant nos spécificités propres - affirmées d'ailleurs de longue date puisque le premier recueil date de 1629. Depuis plus d'un siècle, grâce à l'Union Sainte-Cécile, les éditions de livres de chant pour le peuple catholique d'Alsace ont été assurées.

Une grâce à accueillir

Moyennant quoi, faut-il le préciser, cette publication n'est pas tout à fait un ouvrage comme un autre. Certes, il ne s'agit avec elle ni d'un missel ni d'un rituel, ces "livres liturgiques" qui guident et règlent la célébration des sacrements par les ministres de l'Église. Mais on a bel et bien affaire ici à une publication dont on doit reconnaître l'importance et même l'"autorité" insignes, puisqu'il nous est rappelé qu'en la promulguant, les évêques et épiscopats concernés exercent proprement et directement "le mandat qui leur revient".

Cet ouvrage est bien loin, du reste, de ne se constituer que d'une série de "chants notés" - si important que cela soit, certes, pour les assemblées de fidèles. Ne revêt-il pas, même, à maints égards en tout cas, bien des aspects des traditionnels "manuels du chrétien", puisqu'aux Psaumes bibliques (I) et aux chants pour la messe (II), pour les temps (III) et fêtes liturgiques (V) et pour les dimanches ordinaires (IV), il joint encore des chants appropriés à la célébration de chacun des sacrements (VI), ou de la liturgie des heures (VIII) et même à l'organisation de veillées de prière (VII)... et puisque, du moins dans sa version pour le diocèse d'Alsace, il ajoute encore un choix de "prières traditionnelles" essentielles (IX) ainsi que de "chants allemands" (X).

Comment, alors, ne pas faire état en effet, à propos de ce recueil, d'une "grâce" à accueillir? - J'y vois d'abord la grâce de recevoir par lui les moyens de nous inscrire à la fois dans une longue tradition historique et dans une large communion ecclésiale. Ensuite, la grâce de disposer avec lui d'un vaste et riche trésor de textes à chanter en assemblée (de toute dimension), mais utilisables aussi pour la méditation (personnelle ou en petit groupe). Enfin, en Alsace en tout cas, la grâce de pouvoir, avec lui, pratiquer et expérimenter tout cela selon un trilinguisme - latin, français, allemand - qui ne sollicite et ne nourrit notre mémoire humaine et chrétienne qu'en nous désignant sans cesse du même coup, dans notre présent, des voies communautaires et ecclésiales essentielles pour l'avenir de nos communautés.

Présentation

Pourquoi un ouvrage officiel?

L'Instruction «Musicam sacram» (1967) affirme que le chant liturgique relève de la responsabilité des évêques (n°12). C'est pourquoi les évêques des pays francophones proposent aux fidèles un manuel de chants aptes à nourrir la foi, à accompagner les rites et à unir entre elles les communautés chrétiennes de langue française.

Pourquoi unifier et stabiliser le répertoire ?

Après quarante années de pratique, des chants liturgiques en français sont désormais reçus dans beaucoup de communautés. Les rassembler dans un manuel unique devenait opportun de manière que les assemblées chrétiennes puissent célébrer ensemble et se reconnaître dans un certain nombre de chants communs.

© Union Sainte Cécile - Strasbourg

Ce manuel n'empêche nullement l'usage de répertoires locaux ni la création de chants nouveaux pour la liturgie. Le répertoire retenu est avant tout celui des assemblées. Pour le mettre en œuvre, il suffit d'un chantre-animateur; mais les chorales aimeront également se l'approprier.

Pourquoi chanter dans la liturgie?

On peut célébrer sans chanter. Cependant le chant donne à la célébration une dimension lyrique, il favorise l'unanimité de la prière; par les rythmes, les mélodies, les sonorités, il permet aux mots de descendre dans le cœur jusqu'à être connus «par cœur».

Le chant ne s'ajoute pas au rite comme un simple ornement: il en déploie la profondeur. Il nous immerge dans la foi de l'Église. C'est pourquoi le souci de tout acteur musical ne consiste pas à exprimer ses propres sentiments mais à se laisser imprégner par le mystère célébré.

Dans le répertoire présenté ici, on a veillé à la qualité des textes (enracinement biblique, justesse théologique, facture poétique) et à celle de leur musicalisation: car les chants liturgiques élaborent peu à peu une mémoire de la foi au sein du peuple chrétien.

Pourquoi des psaumes ?

Les psaumes demeurent la base de la prière chrétienne. En effet, les Ecritures nous apprennent que le Christ lui-même a prié les psaumes; et la tradition de la prière de l'Église est constituée en majeure partie de ceux-ci. Souvent les psaumes s'expriment en «je»; nous pouvons les mettre sur les lèvres du Christ, de l'Église ou sur nos propres lèvres.

Pourquoi des chants propres pour les sacrements de la vie chrétienne ?

Toute prière chrétienne communautaire requiert des rites.

La messe comporte les siens. Ils sont de nature et de forme diverses: certains sont des acclamations (par exemple: l'Alléluia, le Sanctus ou encore l'Anamnèse); d'autres sont des litanies (par exemple le Kyrie ou l'Agnus); d'autres sont des tropaires (par exemple le processional d'ouverture ou des offrandes); d'autres encore sont des hymnes strophiques ou des cantiques à refrain. Parfois certains chants constituent eux-mêmes un rite (par exemple le Gloire à Dieu ou le psaume responsorial). On évitera que tous les chants soient de même forme (par exemple couplet-refrain) ce qui risque de dénaturer le caractère propre de chaque rite. Des formes diverses mettent en jeu des acteurs divers: assemblée, chantre-animateur, président, chorale, organiste et autres instrumentistes. À chaque fois, elles donnent à voir un autre aspect du visage de l'Eglise célébrante. Cependant tout acteur reste au service d'une œuvre commune, l'édification du Corps du Christ.

La célébration des autres sacrements et des funérailles exige aussi des chants spécifiques qui accompagnent les rites. On trouvera ces chants au chapitre VI de cet ouvrage.

Pourquoi réserver certains chants à des temps liturgiques privilégiés ?

L'année liturgique est un parcours symbolique de l'histoire du salut; elle s'organise autour du mystère pascal. Chaque temps liturgique en est comme une facette. Des textes et des musiques significatifs viennent la colorer de façon symbolique et originale. Ceux-ci jouent le rôle de «chants signaux» qui, se retrouvant d'une année à l'autre, contribuent à élaborer une mémoire du peuple chrétien. On les réservera à la période de l'année pour laquelle ils ont été composés.

Un chant doit-il se relier aux lectures du dimanche?

Le dimanche est avant tout la Pâque hebdomadaire: il célèbre la mort et la résurrection du Christ. C'est bien cela qu'avant tout le chant doit exprimer. Un tel aspect l'emporte sur le lien qu'il pourrait avoir avec les lectures du jour.

Il faut éviter de développer absolument le «thème du dimanche»: on risquerait alors de ne célébrer qu'une idée et non plus le Christ ressuscité qui convoque son peuple. Une des fonctions du chant d'ouverture n'est-elle pas d'ailleurs de «favoriser l'union des fidèles rassemblés»? Durant les temps privilégiés (Avent, Noël, Carême, Temps pascal) «il introduit l'esprit des fidèles dans le mystère du temps liturgique et de la fête» (Présentation générale du Missel romain n°25 - PGMR).

Par contre certains chants ont pour fonction d'aider l'assemblée à répondre à la Parole du jour (par exemple le psaume), ou à se l'approprier sous une forme lyrique (par exemple le chant de la Parole). Le texte de ce dernier fait alors jouer les harmoniques des lectures du jour. D'autres chants encore traduisent l'unanimité et la louange des fidèles nourris aux deux tables de la Parole et de l'Eucharistie.